

# Amal Fathi, la victime menacée de prison

## ÉGYPTE La jeune femme avait dénoncé un harcèlement

► Amal Fathi avait critiqué avec hargne le harcèlement sexuel subi dans un lieu public au Caire.

► Elle risque une lourde peine de prison.

**A**mal Fathi, 33 ans, dort en prison depuis plus de dix jours, en détention préventive. Le vendredi 11 mai à 2h30 du matin, une dizaine de policiers a fait irruption chez elle, pour l'emmenner au poste avec son mari et son fils de 3 ans. Au matin, ces derniers ont été libérés, alors qu'Amal attend, à l'ombre, que le parquet égyptien se prononce sur un éventuel (et très probable) renvoi en justice.

Que reproche-t-on à la jeune femme? La diffusion sur son compte Facebook d'une vidéo où elle lâche sa colère contre un harcèlement sexuel subi de la part de membres du personnel d'une banque semi-publique. Elle n'y allait pas par quatre chemins, vouant aux gémonies des « sales types », sans réussir à retenir un malhabile opprobre, « saleté de peuple ». Le harcèlement sexuel des femmes dans l'espace public, depuis très longtemps, constitue une vraie plaie dans les grandes villes d'Égypte.

C'est le mari d'Amal qui a donné l'alerte. Mohamed Lotfy, ancien membre local d'Amnesty International, dirige l'ONG Commission pour les droits et les libertés, un centre de défense

des droits de l'homme. Ce centre s'est spécialisé dans les disparitions forcées en Égypte et s'est notamment penché sur le cas du doctorant italien Giulio Regeni, dont le corps torturé et mutilé avait été retrouvé près de la capitale égyptienne en 2016. Une affaire dans laquelle la police égyptienne serait en cause et qui avait d'ailleurs provoqué une

**Cet épisode confirme un état général catastrophique des droits de l'homme sous le règne d'al-Sissi**

crise diplomatique entre Rome et Le Caire.

Selon Mohamed Lotfy, sa femme est accusée d'avoir voulu, par sa vidéo sur Facebook, diffuser des fausses nouvelles contre l'intérêt national et inciter au renversement du régime. Des charges maximales contre cette universitaire, ex-modèle, ancienne actrice et réalisatrice adjointe. Amal, qui n'a en effet pas sa langue en poche, faisait d'ailleurs partie du mouvement du 6-Avril, désormais interdit, qui avait agi en précurseur de la révolution de 2011, celle qui avait fait chuter la dictature de Hosni Moubarak. Un grand journal gouvernemental, *Al-Ahram*, a confirmé son arrestation en précisant qu'elle était l'auteur « de la vidéo insultante pour l'Égypte et ses citoyens ».

La directrice d'Amnesty International pour l'Afrique du Nord, Najia Bounaïm, a estimé de son côté que « les autorités égyptiennes [étaient] plus soucieuses

de faire taire une femme qui parle de harcèlement sexuel plutôt que de prendre des mesures pour résoudre le problème ». Si les charges pénales étaient confirmées par la « justice » locale, Amal Fathi risquerait d'ailleurs une peine très lourde.

A moins que la cible véritable de cette affaire ne soit son mari, Mohamed Lotfy. C'est bien l'avis de l'intéressé, qui nous signale par Messenger qu'il craint que la vidéo de sa femme et son arrestation ne soient utilisées par le

régime pour l'attaquer en raison de son travail en faveur des droits humains : « La détention de ma femme fait de mon centre et de moi-même les otages d'un chantage », nous a-t-il confié.

L'Égypte va bien mal et cet épisode vient confirmer un état général catastrophique des droits de l'homme sous le règne du maréchal Abdelfattah al-Sissi. Celui-ci avait renversé en juillet 2013 l'islamiste Mohamed Morsi, élu président un an plus tôt au terme du premier scrutin démocratique dans l'histoire du pays. Impopulaire, le régime de Morsi avait donc dû céder la place par la force à celui de Sissi, mais ce dernier, ensuite, a instauré une dictature bien pire encore que celle de Hosni Moubarak. Sous couvert de lutte contre le terrorisme, ce régime affiche en effet un bilan effroyable en matière de disparitions forcées, de torture et de répression des libertés. ■

BAUDOUIN LOOS